



Fonction centrale et fonction administrative des villes petites et moyennes sud africaines

Céline Vacchiani-Marcuzzo

► To cite this version:

Céline Vacchiani-Marcuzzo. Fonction centrale et fonction administrative des villes petites et moyennes sud africaines. Benoît Antheaume, Frédéric Giraut et Brij Maharaj. Rencontres scientifiques franco-Sud-Africaines de l'innovation territoriale, Jan 2002, Grenoble - Avignon, France. pp.21, 2003. <halshs-00766938>

HAL Id: halshs-00766938

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00766938>

Submitted on 19 Dec 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Colloque Recompositions territoriales, confronter et innover, Territorial restructurings, comparisons and innovations. Proceedings of the French-South African meeting on territorial innovation. Actes des Rencontres franco-sud-africaines de l'innovation territoriale janvier 2002

Partie II Villes secondaires, confins et métropoles : l'innovation au cœur ou à la périphérie ?

Céline VACCHIANI-MARCUZZO (UMR PARIS) :

***Fonction centrale et fonction administrative des villes petites
et moyennes sud africaines***

Fonction centrale et fonction administrative des villes petites et moyennes sud-africaines¹

Céline Vacchiani-Marcuzzo, Doctorante, Paris I, UMR Géographie-Cités, A.T.E.R Université Paris VII)

vacchiani@parisgeo.cnrs.fr

Introduction

Prendre comme objet d’étude les villes petites et moyennes peut sembler surprenant dans un pays où le domaine d’intervention en géographie urbaine se concentre essentiellement sur les grandes villes et les métropoles. C’est en effet là que la situation est la plus urgente, que les crises provoquées par de longues années d’oppression raciale sont les plus aiguës, que les effets de la ségrégation raciale et de l’inégal accès aux ressources se font le plus douloureusement sentir. Cependant, plusieurs arguments justifient la mise en valeur de ce champ de recherche consacré à un échelon inférieur de la hiérarchie urbaine. Au sein du continent africain, par comparaison avec les systèmes de villes des autres pays, l’Afrique du Sud dispose d’un nombre important de villes de cette taille (seuils choisis : 5000-100000 habitants). Il est ainsi pertinent de considérer ce niveau comme un élément constituant d’un système, entité cohérente, où les villes sont constamment en relation et où les dynamiques d’évolution des villes, des plus petites aux plus grandes, sont complémentaires et interdépendantes.

En outre, les villes petites et moyennes peuvent jouer un rôle majeur dans la fixation d’une partie des flux migratoires. Elles peuvent devenir autant de relais de diffusion du développement par l’intermédiaire de leurs équipements publics, de leurs services et commerces ou de leurs entreprises. Leur dynamique actuelle et à venir est donc un élément important pour une répartition plus équilibrée des citadins et pour l’élévation souhaitable du niveau de vie de l’ensemble de la population.

Évaluer les potentiels respectifs de ces villes petites et moyennes, leur chance de devenir des relais dans l’organisation régionale voire établir leurs pronostics de développement, nécessite de mener une étude rétrospective sur l’évolution des fonctions centrales, définies à la fois par les services à la population et le statut administratif – rôle notamment de la fonction de chef-lieu. Tenir compte de l’évolution passée est nécessaire, non seulement en raison des pesanteurs des héritages des politiques d’apartheid mais aussi parce que le maintien des positions relatives et des spécialisations des villes au cours du temps est une propriété fondamentale de l’évolution d’un système de villes.

Cette étude se veut un repère pour mesurer l’ampleur des transformations ultérieures qui, du point de vue des petites villes et de leurs services, ne fait que commencer. Quelques questions peuvent ainsi être posées : - quel est le niveau d’équipement des VPM ? – quel a été son niveau d’évolution en 20 ans (1970-1991) ?, - quelles sont ainsi les places centrales prédominantes ? et quel lien existe-t-il entre le niveau de services des villes et leur statut administratif ?

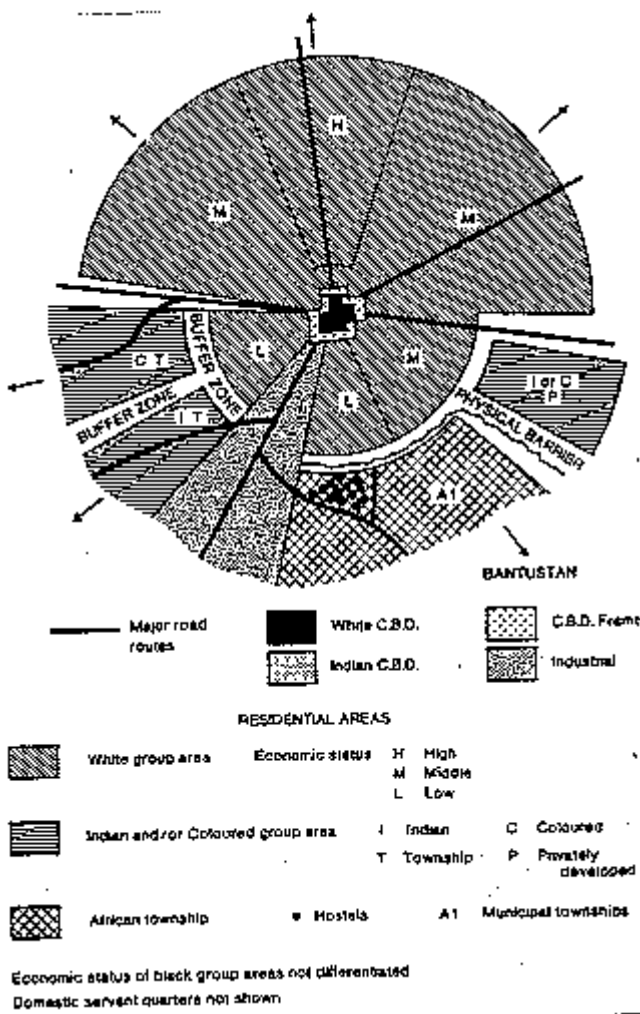
¹ Précisons que la plupart des analyses présentées dans cet article ont été menées avec Marianne Guérois, Université de Paris I.

I - Constitution d’une base de données cohérente : pour une définition fonctionnelle de la ville

Au préalable, il est nécessaire de présenter rapidement la base de données sur laquelle repose cette étude car elle permet de mettre en avant les difficultés que posent les sources statistiques en Afrique du sud. Elle permet surtout d’affiner la définition de la ville sud-africaine, qui n’est pas ici une simple définition juridique ou statistique.

1 - L’association entre la « ville blanche » et les « townships noirs »

Le principal écueil pour l’élaboration d’une base de données sur les villes sud-africaines sur le long terme est de recomposer les unités constituées par une « ville blanche » et son ou ses townships : la présentation des données urbaines dans le recensement est à ce propos le reflet fidèle de la structure éclatée de la ville sud-africaine, dont le modèle est bien connu (cf. document 1). Or, même les villes les plus petites de la hiérarchie urbaine ont « leur » township.



Doc.1 : Le modèle de la ville d’Apartheid
Source : d’après R.J. Davies, 1981

Il n’existe pas par ailleurs de définition officielle de l’agglomération équivalente par exemple aux aires urbaines françaises ou aux *SMSA* américaines.

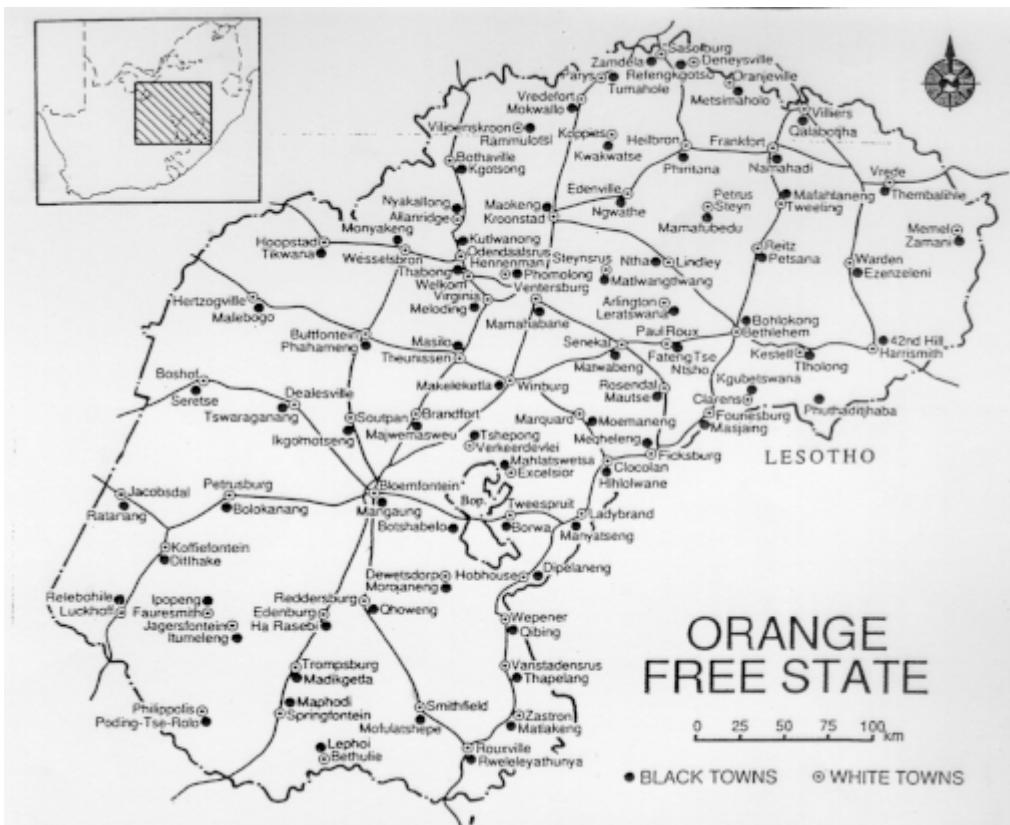
On entend par définition fonctionnelle de la ville ou plutôt de l’agglomération (functionally urban) l’aire urbaine composée d’un pôle principal (ville blanche) et de sa périphérie, avec laquelle il est en relation immédiate (villes avec ou sans reconnaissance officielle, townships noirs, liés économiquement au pôle urbain), le lien principal étant celui du trajet lieu de résidence - lieu de travail. La continuité du bâti est un critère intervenant surtout dans le cas des agglomérations les plus importantes (Witwatersrand, Le Cap, Durban, Pretoria...), pour associer les municipalités blanches comprises dans l’aire de l’agglomération ; nous n’en avons pas tenu compte pour les

«Rencontres de l'innovation territoriale»

townships, ceux-ci étant, en général, par nature séparés physiquement de la ville par une large « zone-tampon », ou parfois distants de la ville de plusieurs kilomètres.

Etablir les associations entre les villes blanches et les townships noirs, c'est-à-dire retrouver à quelle ville un township est lié est le seul moyen d'aboutir, notamment à partir de 1970, à une aire urbaine fonctionnelle cohérente même si, pour l'administration, ces zones d'habitation noire n'appartiennent pas à la ville blanche.

Pour cette première démarche dans la constitution de notre base de données, nous avons utilisé principalement une source, *The Two South Africas, a people geography* (1992). Il s'agit d'une initiative de la Commission des Droits de l'Homme, entreprise en 1990, qui a eu pour but de dessiner de nouvelles cartes de l'Afrique du Sud, principalement des cartes de la « shadow black South Africa »², soit des townships noirs très proches des villes blanches (cf. **document 2**). Ces zones d'habitation des populations noires ne figuraient quasiment jamais sur les cartes malgré leur très importante population. A titre d'exemple, Kayelitsha, le plus grande township noir de la ville du Cap créé en 1986 a attendu plus de 10 ans pour figurer sur la carte de la ville. Cette source distingue les villes blanches, définies comme étant auparavant réservées à la population blanche, par le Group Areas Act (1950) et les « black towns » (villes noires) ou townships qui regroupent les zones réservées aux populations noires, indiennes et « coloureds » ou métis.



Document 2 : Exemple de carte représentant les villes blanches et les townships associés

Source : *The Two South Africas, 1992*

Les critères utilisés pour associer les townships à une ville blanche sont de deux ordres : un critère de localisation géographique et des critères fonctionnels (lieu de travail, lieu d'achat, etc.). Nous avons donc utilisé cette source pour agréger les données du recensement que nous avons collectées.

² trad. « l'Afrique du Sud noire dans l'ombre ».

Cette source est susceptible de comporter quelques inexactitudes liées à l’association avec la ville blanche la plus proche alors que la population du township travaille davantage dans une autre plus éloignée ou liée aussi au changement fréquent de nom des townships Mais ces erreurs sont plutôt rares.

L’autre écueil rencontré pour élaborer une base de données est celui de la prise en compte des TBVC² et du Lebowa, Kwazulu, Gazankulu, Qwaqwa, Venda, Kwandebele, Kangwane. Pour certaines années, nous constatons une absence totale de données (par ex. Venda, Transkei ou Ciskei)³.

2 - Identification des villes petites et moyennes : le choix des seuils

Le choix des seuils est un élément très important dans la définition des villes petites et moyennes. Cependant, il n’existe aucun seuil, ni minimum, ni maximum, qui soit fixe, constant et universel. La définition de ce que représente une ville petite ou une ville moyenne varie beaucoup selon les auteurs. Définir les ISC, Intermediate size cities¹, les «secondary cities»² ou les «medium size cities»⁴, qui se rapportent à des unités toutes différentes, a surtout été la préoccupation de planificateurs, intéressés par la potentialité d’un centre à devenir un pôle de développement, un centre majeur, le plus souvent localisé dans les régions périphériques des aires métropolitaines.

Ainsi, à titre d’exemple, on peut citer quelques auteurs et leur propre définition. Très peu avancent des données chiffrées. Cootzee, Dewar et Watson (1986) définissent ces villes moyennes comme des centres qui ont un plus grand potentiel de développement que les «centres de développement industriel» des politiques de planifications du début des années 1980. Van der Merwe (1990) établit trois classes de villes moyennes entre 50000 et 500000 habitants. En général, aucun seuil fixe n’est donné et la définition reste floue et très variable.

Malgré cela, quelques critères communs à tous semblent se dégager dans cette tentative d’identification des villes petites et moyennes :

- *un critère démographique* (taille, taux de croissance, qualité du marché du travail, proportion de la population active, etc.).
- *un critère économique* (taille et croissance de l’économie, diversification du secteur économique, etc.).
- *un critère spatial* (localisation par rapport aux niveaux supérieurs et inférieurs de la hiérarchie urbaine, place dans le contexte régional et national, etc.).

Face à cette diversité des définitions et des seuils, le choix s’est porté sur les agglomérations comprises entre 5000 et 100000 habitants en 1991. Partir de 5000 habitants permet d’avoir une bonne représentation du niveau inférieur de la hiérarchie urbaine. Pour le seuil maximum, il semble qu’au-dessus de 100000 habitants, en 1991, on passe à un niveau supérieur, celui des grandes villes. Dans la continuité du travail de R.J. Davies (1972), il s’agit des villes correspondant aux niveaux de services 5, 6 et 7 («Town», «Minor Town» et «Local service centre») de sa classification des villes sud-africaines(cf. tableau).

Ainsi, d’après les définitions données précédemment, le nombre de villes petites et moyennes comprise entre 5000 et 100000 habitants est de 243 en 1991. La taille de l’échantillon d’étude choisi

² Transkei, Bophuthatswana, Venda, Ciskei

³ 1970 : date charnière pour ces états car les territoires sont recensés séparément, étant officiellement déclarés indépendants mais cela n’empêche pas les manques. Soit les données existent, soit pour les données manquantes, et pas seulement dans le cas du Ciskei, les estimations ont été faites d’après le taux de croissance – mais cette méthode n’est pas sans erreurs dans la mesure où la croissance d’une ville blanche diffère de celle d’une ville noire.

¹ trad. « villes de taille intermédiaire ».

² trad. « villes secondaires »

⁴ trad. « ville de taille moyenne »

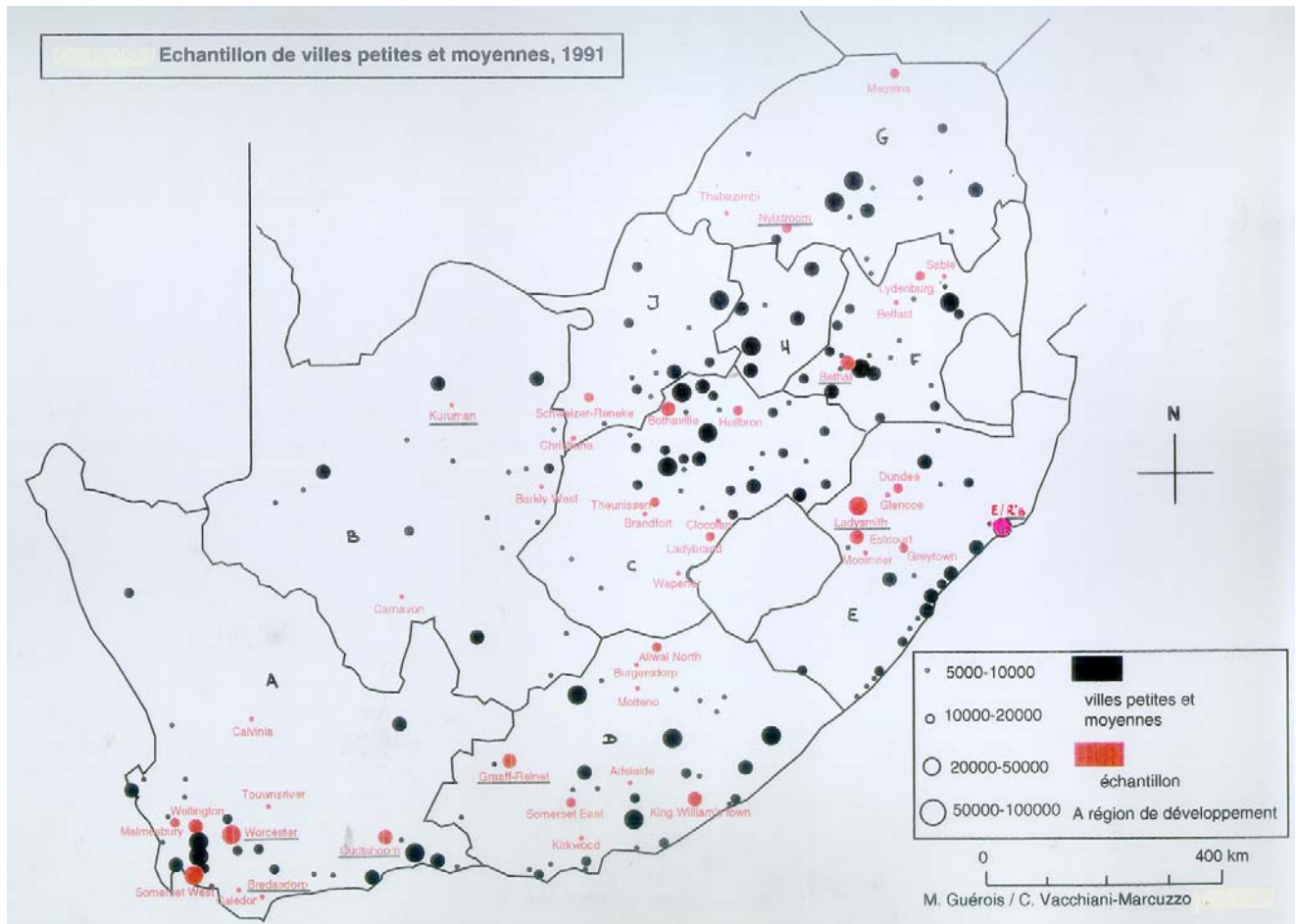
“Rencontres de l’innovation territoriale”

a été fixée à 20% de la base de données initiale (environ 44 villes). Deux critères ont été croisés pour garantir la représentativité de l'échantillon:

- un critère quantitatif : la répartition des villes par différentes classes de taille.
- un critère spatial : la distribution géographique des villes sur le territoire par région de développement⁵.

L'analyse fonctionnelle ne fait pas de distinction entre les services offerts dans la ville blanche et dans les townships. Par ailleurs, aucune de ces villes n'appartient à l'aire métropolitaine d'une grande ville, à l'exception de Somerset West qui fait partie de celle du Cap. Les villes du Venda et du Transkei ont été exclues de l'analyse faute de données et seules quelques villes du Bophuthatswana ont été prises en compte lorsqu'elles étaient associées à des villes situées en dehors des territoires indépendants (cf. carte 1).

Carte 1.



⁵ choix de ce découpage géographique : le découpage du territoire le plus pertinent pour rendre compte de la répartition des villes nous a semblé être celui des 9 régions de développement créées en 1985. Celles-ci individualisent en effet des régions sur des critères à la fois économiques et administratifs.

II – Mesurer l’évolution de la centralité des villes petites et moyennes : approche théorique et tests.

Evaluer la centralité d’une ville, définir les fonctions centrales, qu’elles se définissent par le niveau d’équipement et/ou le statut administratif, suppose la présentation de quelques appuis théoriques testés le plus souvent en-dehors mais aussi sur le territoire sud-africain.

1 - Les lieux centraux ou la notion de centralité : une méthode d’analyse nécessaire mais statique

Appréhender l’évolution des fonctions centrales nécessite au préalable de déterminer une classification hiérarchique des villes à deux dates différentes en fonction de leurs équipements de services. Cela suppose de présenter rapidement à quoi correspondent les services et leurs différents niveaux ou statuts, d’après les études préalablement menées. Les villes possèdent des niveaux de services différents et variés. Compte tenu de la condition de proximité entre prestataire et client, presque toujours nécessaire dans les prestations de services, la fréquence et le volume des services fournis et offerts est très liée à l’importance de la population, à la présence d’une demande plus ou moins large.

La méthodologie d’analyse des lieux centraux a été maintes fois testée depuis les travaux de B.J.L. Berry aux Etats-Unis en 1967 (ex : en France, Hautreux et M. Rochefort, 1965 ; en Afrique du Sud, R.J. Davies, 1972, R.J. Davies et N. Dewar, 1994, etc.). Trois critères déterminent le profil de services d’une ville : la diversité de services présents, le nombre d’établissements de services et le seuil d’apparition de ce service. Les auteurs classent les services en trois catégories hiérarchiques différentes qui donnent une idée de l’importance d’un service dans une ville. Ces différents niveaux de services, présents et offerts dans un centre urbain, tendent à déterminer le rang d’une ville au sein de la hiérarchie urbaine. Ainsi, d’une hiérarchie des services, l’étude permet d’aboutir à une hiérarchie des villes. La combinaison des deux facteurs entraîne différents ordres de villes:

- les villes de niveau inférieur : sont très nombreuses, très proches les unes des autres; elles fournissent seulement des services élémentaires (« lower order ») dont le nombre d’établissements est faible et elles desservent des aires très restreintes (en relation avec une demande peu importante, constituée par une faible population).

- les villes de rang intermédiaire : fournissent un éventail plus limité de petits et moyens services (« middle order ») à travers un nombre plus petit d’établissements. Elles sont plus nombreuses et ont une aire d’influence plus réduite.

- les villes de niveau supérieur : fournissent un éventail très large de petits, moyens et hauts services (« high order », répartis en un grand nombre d’établissements. Elles possèdent l’ensemble des services qui caractérisent les villes de niveau inférieur. Elles sont peu nombreuses, largement espacées sur le territoire national et desservent des aires très larges, permettant d’assurer une demande suffisante.

Dans le cas des villes petites et moyennes, cette définition des différents niveaux de services et de villes est toujours pertinente dans la mesure où le but recherché est toujours de grouper, de hiérarchiser des centres urbains selon un critère fonctionnel. A l’échelle du territoire national, comme à celle d’une région, la hiérarchisation des ordres de villes est liée à plusieurs nécessités, celles d’une bonne desserte, c’est-à-dire d’un bon approvisionnement de l’espace concerné en services qui tend à une distribution des fonctions de services relativement homogène sur le territoire, mais aussi celle de la concurrence entre les centres et de la rentabilité de leur offre.

La théorie des lieux centraux, énoncée par Christaller (1933) puis reprise par Berry et Garrison (1958,1967), qui permet de mesurer la plus ou moins grande centralité d’une ville, repose sur une explication essentiellement statique et fonctionnelle. Il s’agit en effet d’une théorie de la

localisation, de la taille, de la nature et de l'espace des activités ou des services. Elle décrit, sous une certaine forme, la distribution des tailles de villes. Elle permet de mettre en évidence une hiérarchie de niveaux concernant essentiellement les services à la population, à une date donnée.

2 – Mesurer l'évolution des fonctions centrales : vers une théorie évolutive au sein du système de villes

La théorie des lieux centraux est un postulat utile pour étudier la centralité et pour constituer une classification des fonctions urbaines à une date donnée. Cependant, il apparaît que l'évolution des services et par la même la centralité des villes soit difficilement explicable par cette seule méthode. Mener une analyse rétrospective des fonctions centrales dans le but d'établir ensuite une étude prospective s'appuie sur la mise en place progressive d'une « théorie évolutive » qui a pour but d'expliquer la forte différenciation des villes par leur taille et leurs fonctions à partir des relations entre des villes en concurrence accrue dans un système. On observe en effet au cours du temps l'émergence et la construction progressive de niveaux de complexité de plus en plus grands en termes de services. Cette évolution peut être due soit à une plus large diffusion des fonctions à tous les niveaux de la hiérarchie, soit à une spécialisation de certaines villes.

Ainsi, la diffusion de services innovants dans le système des villes suivant les cycles économiques contribue indubitablement à favoriser ou au contraire à pénaliser certaines villes, selon qu'elles les absorbent plus ou moins rapidement et conduit de fait à modifier leurs positions dans le système dont elles font partie.

La propriété essentielle des villes serait alors justement leur aptitude à se transformer, leurs capacités d'adaptation aux innovations qu'elles soient technologiques, économiques, sociales ou culturelles, leur caractère évolutif (D. Pumain, 1997). L'idée théorique qui sous-tend cette évolution des systèmes est celle d'un chemin de dépendance ("*path dependency*") très fort qui guiderait l'évolution. Ce n'est pas de l'inertie qui représenterait l'effet frein d'une structure passée obsolète, mais de l'adaptation. La structure du système change dans toutes ses parties suivant les tendances en cours, de façon incrémentale, par imitation ou anticipation des acteurs, et c'est justement cela qui la rend adaptable et la change peu dans son ensemble, alors que tous les contenus se sont modifiés. Ainsi, la faculté d'adaptation du système lui permettrait de demeurer stable tout en évoluant. La très forte connexité du système des villes et la multiplicité des échanges existant entre elles expliquent cette métastabilité. Cependant, il arrive que certaines modifications d'ordre politique ou économique ou autre engendrent de véritables perturbations qui se répercutent dans la croissance urbaine. L'étude approfondie et l'incorporation de ces phénomènes sont indispensables pour contribuer à une formalisation théorique pertinente et à une analyse prospective viable.

3 – Etat de différentes études concernant les lieux centraux et la notion de centralité dans les villes en Afrique du Sud

Les différents travaux menés au préalable sur les fonctions centrales des villes et la notion de centralité dans le cas sud-africain sont essentiellement des études faites à des dates précises, sans prise en compte réelle du caractère évolutif. Ils constituent néanmoins un éclairage et un appui solide pour nos travaux.

- les études sur les lieux centraux

- R.J. Davies (1967) est le premier à chercher à éprouver la validité de la théorie des lieux centraux dans le cas sud-africain. Cette étude est innovante car elle est réalisée à l'échelle du réseau urbain sud-africain tout entier. R.J. Davies établit ainsi une nouvelle technique de classement, un indice de centralité. L'indice de centralité est la mesure, pour chaque ville, d'une valeur correspondant à la somme des effectifs de chaque fonction tertiaire, chaque fonction étant pondérée par l'inverse de sa fréquence totale dans l'ensemble des villes⁶ Il aboutit à la conclusion que la

⁶ $IC_i = \sum_j (n_{ij} * 1 / \sum_j n_{ij})$

hiérarchie des services dans les villes est conforme au modèle de Christaller fonctionnant sur le « principe de marché », même si le modèle sous-estime la taille des métropoles, ce qui introduit une certaine discontinuité entre les plus grandes villes, les « cities », et les villes de taille inférieure, les « towns ».

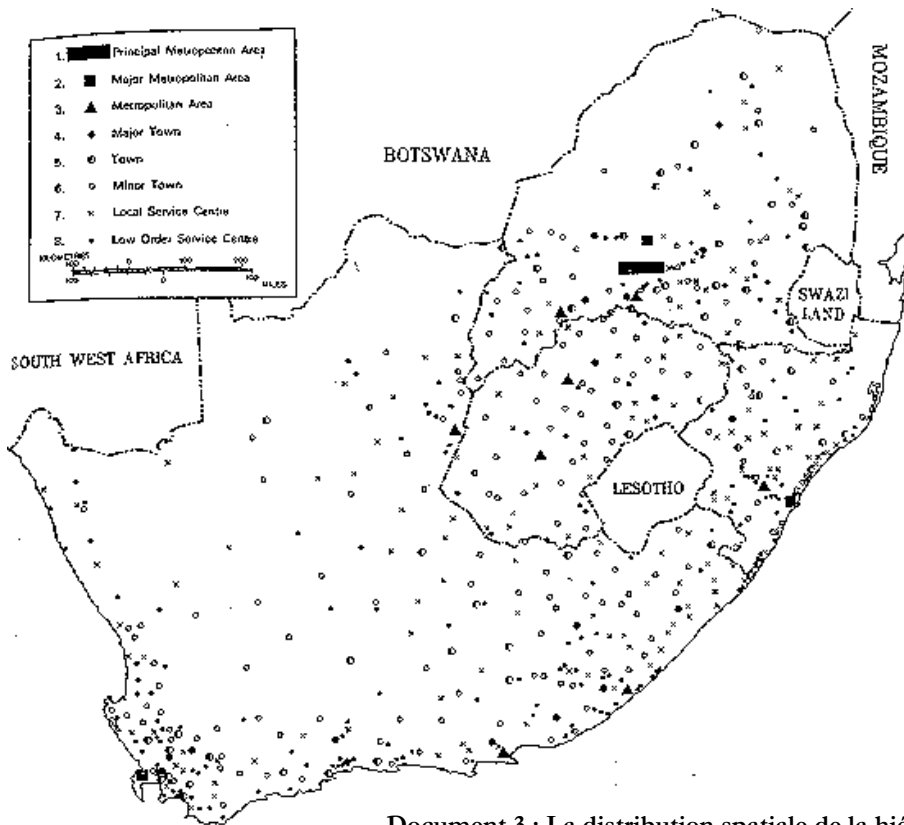
- D’autres auteurs après lui ont testé aussi le caractère emboîté des lieux centraux. P.A. Onesta et M. Du Toit (1971) notamment ont proposé d’introduire la population dans leurs études (corrélations des fonctions de services et du nombre d’habitants). Ces derniers ont néanmoins mis en avant certaines difficultés liées à l’utilisation de la théorie des lieux centraux en Afrique du Sud. Ils montrent que l’utilisation de la population totale dans les analyses introduit un biais dans la mesure où il n’est tenu aucun compte de la différence de pouvoir d’achat des différents groupes de population (blancs, noirs, indiens et métis).

- Pour notre étude plus précisément, les travaux de R.J. Davies (1972) sont particulièrement fondateurs, dans la mesure où il s’intéresse aux villes de moins de 100000 habitants pour l’étude de la hiérarchie urbaine des services. Avant de calculer un indice de centralité pour chaque ville, il affecte chaque service d’un poids moyen (pondération) afin de relativiser l’importance qualitative ou la qualité des services. Par la suite, l’indice de centralité d’une ville est établi en additionnant les scores pondérés des services. R.J. Davies, par cette méthode, aboutit à l’identification de huit niveaux de villes (**cf. document 3**) :

- la tête de la hiérarchie : l’aire métropolitaine du Witwatersrand (ordre 1).
- deux aires métropolitaines légèrement inférieures : Le Cap et Durban (ordres 2 et 3).
- quatre niveaux partant des grandes villes jusqu’aux petites en englobant les villes intermédiaires (ordres 4-7).
- un dernier niveau très élémentaire situé en bas de la hiérarchie urbaine, comptant chacun environ 1000 habitants (ordre 8).

Il caractérise la structure de la hiérarchie urbaine sud-africaine en fonction de la taille des villes et des différents niveaux de services des centres urbains et aboutit à une localisation spatiale de la hiérarchie urbaine.

où i est une ville et j un service. Autrement dit, les services les plus rares, en général services de niveau supérieur n’étant présents que dans les plus grandes villes, compteront relativement plus dans le calcul de l’indice. Cela sous-entend que les services rares pèsent plus dans la détermination de la centralité d’une ville que les services élémentaires.



Document 3 : La distribution spatiale de la hiérarchie urbaine sud-africaine, 1966
Source : d'après R.J. Davies, 1972

Dans une étude plus récente (R.J. Davies et N. Dewar, 1994) menée sur les centres urbains dans les TBVC¹ et les WCSA² à la fin des années 1980, les auteurs cherchent à grouper les aires urbaines en ordres de villes, distincts fonctionnellement (ordres semblables à ceux de 1972) afin d'établir une comparaison. Leur méthode de travail servira de trame pour notre étude des fonctions centrales dans les villes petites et moyennes, afin de déterminer le niveau de services fournis, le poids donné à chaque service, le seuil moyen d'apparition d'un service et le profil de chaque aire urbaine.

Les auteurs précisent cependant que leur étude comporte une lacune, celui de l'exclusion d'un grand nombre d'établissements de services fournis à travers le secteur économique informel.

Leurs résultats montrent que la majorité des villes dans les TBVC appartiennent aux ordres 7 et 8. Seule, la capitale de chaque Etat se détache. Ces centres urbains offrent des services élémentaires, destinés principalement à une population rurale et pauvre. Les villes des TBVC, excepté les capitales, font partie des marges économiquement faibles de l'espace économique sud-africain et devraient faire l'objet de politiques de développement plus soutenues.

-Autres travaux antérieurs qui illustrent différemment la notion de centralité

Il est aussi utile, dans la perspective d'une étude évolutive des fonctions centrales, de s'intéresser à d'autres travaux effectués sur la centralité, reposant cette fois sur l'utilisation d'indicateurs socio-économiques plus nombreux et plus variés.

Par exemple, l'application et la validité du modèle centre-périphérie semble possible (Fair, 1965). L'analyse croisée de la production des richesses par unité de superficie et de la croissance de la population montrait une différenciation spatiale entre des zones présentant une très forte contribution et des zones dont la contribution décroît progressivement selon un schéma concentrique. Pour lui, cette configuration est révélatrice d'une structure centre-périphérie et d'une forte polarisation, conséquence de l'industrialisation croissante et d'une croissance économique

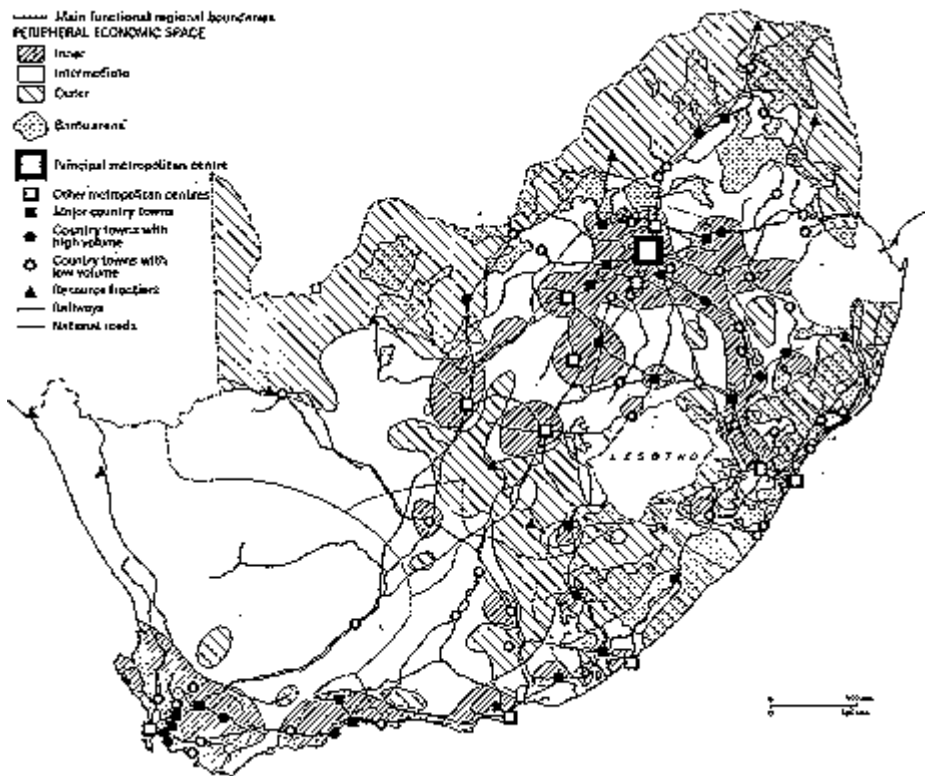
¹ Transkei Bophuthatswana Venda Ciskei

² « White Cities of South Africa »

limitée à quelques localités privilégiées. Fair avance l’hypothèse selon laquelle la polarisation serait particulièrement marquée en Afrique du sud en raison de la vaste superficie du pays et du petit nombre relatif d’habitants. D’autre part, les forts contrastes existant entre les zones de croissance élevée et les périphéries en déclin auraient été accentués par le caractère dual de l’économie, où un petit groupe de blancs urbanisés contrôle le développement moderne de l’économie alors qu’un très grand nombre de noirs restent non-qualifiés.

Cette analyse est reprise et complétée (Board, Davies et Fair, 1970) à propos du « South African Space Economy » (cf. **document 4**). Malgré les contrastes spatiaux mis en évidence, les auteurs insistent sur l’équilibre de la structure hiérarchique urbaine (étudiée cette fois-ci en termes de taille, de services et d’activités économiques), dominée par une série de métropoles parmi lesquelles le PWV est incontestablement la plus importante.

Fair (1975) s’est interrogé d’autre part sur l’évolution du processus de polarisation (processus selon lequel la croissance des activités, au sein de l’espace économique, tend toujours à être plus concentrée spatialement), conscient que la structure centre-périphérie de plus en plus marquée posait un problème de première importance pour la politique nationale. Il ressort de ses travaux que la polarisation se poursuit, même si la croissance se distribue davantage dans les périphéries immédiates des centres, et que les quelques indices de déconcentration ne sont pas assez significatifs pour conclure à l’amorce de l’inversion du processus.



Document 4 : Structure de l’espace économique sud-africain

Source : Board, Davies et Fair, 1970

Notre travail sur l’évolution des fonctions centrales et sur la définition de la hiérarchie fonctionnelle urbaine se nourrit donc de ces méthodes et résultats antérieurs. Il cherche néanmoins à s’inscrire dans la continuité de celui de R.J. Davies (1972) dans la mesure où nous essayons de poursuivre son analyse menée jusqu’en 1960 et de comparer, dans la mesure du possible, nos résultats aux siens.

III – Etude des fonctions centrales sur un échantillon de villes petites et moyennes : état, évolution et pronostics de développement.

Mesurer l’évolution des fonctions centrales d’une ville suppose au préalable d’établir un état de ses fonctions à deux dates données, ce qui a été fait en 1970 et en 1991. La progression des fonctions de service, l’obtention d’un nouveau statut et/ou la croissance démographique entre les deux dates sont autant d’éléments qui permettent d’approcher la dynamique évolutive des villes.

Au vu des résultats obtenus dans les études présentées auparavant, il est néanmoins possible de formuler quelques hypothèses sur les facteurs explicatifs du développement ultérieur des villes petites et moyennes :

- le facteur taille jouerait un rôle majeur
- la situation des villes petites et moyennes, la bonne accessibilité aux métropoles régionales et aux axes majeurs de circulation, serait un facteur favorable
- cependant, le fait qu’une ville moyenne se trouve dans une région dépourvue de métropoles pourrait également renforcer son rôle de centre régional
- enfin, l’obtention d’un statut administratif supérieur renforcerait le rôle de certaines villes petites et moyennes

1 – Etat et évolution des fonctions centrales

- sources et méthode : présentation du tableau des services, méthode d’agrégation et classement

La collecte des services à la population et des équipements présents dans les villes de l’échantillon s’est effectuée à partir d’annuaires téléphoniques. Afin d’obtenir une grille plus réduite et une nomenclature de services plus agrégée, des regroupements de services ont été effectués. Ont été associés les services de la même catégorie thématique qui présentaient une distribution très proche (coefficient de corrélation supérieur à 0,60) aux deux dates. Par exemple, tous les services d’alimentation, de la boucherie au restaurant, ont été regroupés sous ce titre générique, présentant tous entre eux un coefficient de corrélation supérieur à 0,8 (cf. document 5).

Document 5 : Liste des services

Catégories de services	Services
Institutionnels	Encadrement élémentaire, Autorité locale, Autorité régionale, Autorité provinciale, Bibliothèque, Siège de journal, Services d’Etat, Syndicat, Siège de parti politique, Autres
Education	Université et enseignement supérieur, Enseignement secondaire et primaire, Crèche et équivalent de maternelles, Enseignement technique, Autres
Financiers	Banque, Services aux entreprises, Autres
Professions libérales	Spécialistes, Autres
Commerciaux	Alimentation, General dealer, Grand magasin, Grande surface, supermarché, Magasin spécialisé
Vente de services	Ingénierie/artisanat/construction, Garage/station service, Concessionnaire automobile, Autres
Sociaux	Hôpital, Clinique, Services de santé, Église, Association, Autres
Culturels/touristiques	Cinéma/Théâtre/Musée, Club de sport, Hôtel, Camping/Logements de vacances, Autres
Agricoles	Tous services confondus
Non identifiés	Services non identifiés

“Rencontres de l’innovation territoriale”

- état des changements affectant la nature et le niveau des services

Les modifications socio-économiques intervenues en vingt ans ont eu des répercussions sur la nature et le niveau des services des villes. La comparaison des classements de services selon leur niveau en 1970 et 1991 montre que :

- Le nombre d'établissements par type de services a crû en moyenne de 111%⁷ (les taux les plus forts étant atteints par le service des crèches et maternelles (+629%, de 14 à 102 établissements), les grandes surfaces de distribution commerciale (+487%, passées de 37 à 217) (taux étant à mettre en parallèle avec la diminution du nombre de "general dealers"), les cliniques (+287%) et la catégorie des "autres loisirs" (+241%).

- Cette croissance généralisée se traduit en partie par la diffusion et la diversification des services offerts, puisque 75% des services sont représentés dans les villes en 1991 contre 65% en 1970.

- Certains se sont diffusés parmi les villes, en général les mêmes que ceux ayant connu une forte croissance (ex : les grands magasins et les grandes surfaces sont devenus des services très élémentaires en 1991, les crèches, autres établissements scolaires et les médecins spécialistes sont passés de la catégorie des services les plus discriminants à celle des services rares).

- D'autres au contraire sont moins largement répartis, et témoignent d'une plus grande concentration des établissements : c'est le cas par exemple des services aux entreprises, classés rares en 1970, très rares en 1991, des sièges de partis politiques (même évolution), des services rattachés à l'Etat (de très élémentaires à élémentaires).

- redistributions entre villes qui n'affectent que très peu la permanence des grandes structures de la hiérarchie fonctionnelle

Entre 1970 et 1991, on observe une stabilité de la hiérarchie fondée sur les niveaux d'équipement. En effet, la hiérarchie des villes selon leurs fonctions centrales reste remarquablement stable (« formes fortes » permanentes). Les permutations communes aux deux hiérarchies sont :

- Empangeni/Richard's Bay (Kwazulu-Natal)⁸, qui s'élève dans la classe des villes les mieux équipées : cette agglomération est composée de deux villes à l'origine, Empangeni, important centre de services du nord du Natal (qui possède une université dès 1970), et Richard's Bay pôle industriel de déconcentration créé à la fin des années 1960. Elle a bénéficié de la croissance exceptionnelle de Richard's Bay et du dynamisme de ce pôle d'activité de premier plan, devenu le port principal du Natal après Durban.

- Worcester (Western Cape), centre desservant une vaste plaine céréalière, à 80 km au nord du Cap, qui passe de la classe des villes les mieux équipées à la classe inférieure.

- Schweizer-Reneke (North-West), déclassée dans le niveau le plus bas de la hiérarchie.

Nous pouvons, dans une certaine mesure et même si l'ajustement n'est pas parfait, étendre la comparaison à la situation de 1960 décrite par Davies (1972). *Les trois niveaux en question, qui viennent immédiatement après les trois niveaux de villes métropolitaines, correspondent aux « Major country towns » (classe 4, taille moyenne des villes de 31000 habitants), aux « Towns » (classe 5, taille moyenne de 12000 habitants), et aux « Minor towns » (classe 6, taille moyenne de 3900 habitants).*

Quelques villes semblent changer de niveau entre 1960 et 1970, nous renseignant plus avant sur leur évolution en tant que centres de services :

⁷ cette progression est calculée d'après le taux de croissance annuel moyen de chaque type de services dans l'ensemble des villes de l'échantillon entre 1970 et 1991

⁸ Les villes citées sont replacées dans leur province actuelle

“Rencontres de l’innovation territoriale”

- en 1960, Empangeni/RB (KN) et Somerset West (WC) ne font pas partie de la tête de la hiérarchie. La progression de leur niveau d’équipement est donc constante et régulière jusqu’en 1991, ce qui souligne la relative intensité de leur dynamique de progression.
- Kuruman (Northern Cape) semble avoir renforcé sa position dans la hiérarchie entre 1960 et 1970 ; le déclin relatif de cette ville minière par la suite peut être dû à une conjoncture économique défavorable dans ce secteur.
- Somerset East (Eastern Cape) est déjà marquée avant 1970 par un déclassement significatif dans la hiérarchie urbaine.

Malgré ces quelques redistributions, c’est la similitude d’ensemble entre les distributions de 1960 et 1970 qui retient l’attention. Ces résultats renforcent l’hypothèse selon laquelle les formes fortes de la hiérarchie fonctionnelle seraient conservées au cours du temps.

De même, cette permanence s’observe du point de vue des fonctions administratives. En 1970, 93,3% des villes de notre échantillon (87,5% pour l’ensemble des villes petites et moyennes) ont le statut de chef-lieu de magisterial district. En 1991, presque toutes l’ont (95,5% contre 97,5% pour la totalité). Aucune ville ne connaît de déclassement. Cette remarque nous force à constater que ce statut est un échelon administratif banal qui n’intervient que très peu dans la définition de la centralité et de son évolution.

Une étude approfondie de l’ancienneté de l’obtention du statut de chef-lieu de magisterial district pourrait être une indication intéressante mais il semble que cela ne soit pas un critère fortement corrélé à l’importance de la ville. Au contraire, les subdivisions ultérieures ou l’obtention d’un nouveau statut tendent plutôt à amputer les pouvoirs des plus anciens chef-lieux.

- Evolution comparée de la croissance des services, de la croissance de la population et du changement de statut administratif, 1970-1991

Il apparaît que la croissance démographique de chaque ville et l’évolution de son niveau d’équipement (la croissance de l’effectif total des établissements de service étant un bon indicateur du niveau d’équipement d’une ville et de sa centralité) n’ont pas systématiquement le même signe (croissance ou déclin) ni la même intensité (coeff. de corrélation = 0.53). Cela veut dire par exemple qu’un fort accroissement de la population n’entraînera pas forcément la création toute aussi rapide d’un certain nombre de services. La relation entre les deux variables se caractérise plutôt par des phénomènes de décalage et de rattrapage. Néanmoins, le fait que la croissance soit corrélée au niveau hiérarchique doit être pris en compte car cela prouve bien un renforcement de la hiérarchie. De plus, les services présents dans une ville n’étant pas seulement destinés à la population de cette ville mais à une population d’autant plus large que le niveau de centralité de la ville est élevé, la probabilité pour que les deux variables suivent une évolution parallèle est encore plus faible.

La combinaison des deux processus de croissance produit de nombreux cas de figure. On peut ainsi dresser une typologie des différentes combinaisons, des différentes trajectoires de villes. Le potentiel de développement d’une ville, sa capacité à accueillir et à desservir une population élargie dépend étroitement de l’équilibre existant entre la croissance de la population "locale" et le déploiement de ses fonctions tertiaires. (*cf. résultats de cette classification document 5 et carte 2*).

Document 5 : Typologie des villes en fonction de la croissance des services (en ligne) et de la croissance de la population (en colonne)

Croissance S. Croissance pop.	<0	Faible	Moyenne	Forte	Très forte
<0		Glencoe Sabie		Messina	
Faible	Carnavon	Burgersdorp Calvinia Clocolan Graff-Reinet Molteno Touwsrivier Wepener	Adelaide Belfast Christiana King William’s Town	Dundee Greytown Ladybrand Thabazimbi	
Moyenne		Brandfort Caledon Kirkwood Oudtshoorn Somerset East	Aliwal North Barkly West Bethal Bredasdorp Kuruman Malmesbury Nylstroom Wellington Worcester	Lydenburg Moorivier	
Forte		Schweizer- Reneke Theunissen	Heilbron	Estcourt Bothaville	
Très forte				Ladysmith Somerset West	Empangeni/ Richard’s Bay

- 1e catégorie : pour près de la moitié d'entre elles (19 villes), la croissance de la population a été du même ordre de grandeur que la croissance du nombre de services entre 1970 et 1991. La proportion relativement élevée de villes appartenant à cette catégorie est à rapprocher de la valeur positive et moyenne du coefficient de corrélation entre ces deux variables.

- 2e catégorie : un quart (11 villes) se trouvent dans la situation où la croissance de la population a été plus élevée que celle du nombre de services. Pour l'une d'entre elles, Carnavon, le volume de services offerts a même diminué. Dans le cas de Schweizer-Reneke et Theunissen, le décalage entre les deux processus est encore plus marqué puisque le nombre de services s'est faiblement accru tandis que la population a connu une forte croissance.

- 3e catégorie : moins d’un tiers (13 villes) ont vu leur population augmenter moins vite que le volume des services. Messina occupe une position exceptionnelle, combinant un déclin démographique à une forte augmentation des services : cela renforce l’hypothèse selon laquelle il y a eu phénomène de rattrapage par rapport à la situation de sous-équipement relatif de 1970. Pour quatre villes, Dundee, Thabazimbi, Greytown, Ladybrand, la croissance du nombre de services a été forte, celle de la population, faible.

Il est possible de croiser maintenant cette typologie avec l’évolution du statut administratif des villes. Si, comme nous l’avons vu, aucune ne connaît de déclassement, elles sont néanmoins 19% à être pourvues d’un statut supérieur entre 1970 et 1991. Il s’agit du titre de chef-lieu de région, attribué pour l’essentiel à la fin des années 1980. Il s’agit d’un statut relativement éphémère puisqu’il est resté en place à peine dix ans, à la fin du régime d’Apartheid mais cela demeure un bon indicateur. Si le statut de chef-lieu de magisterial district ne semblait que très faiblement jouer dans

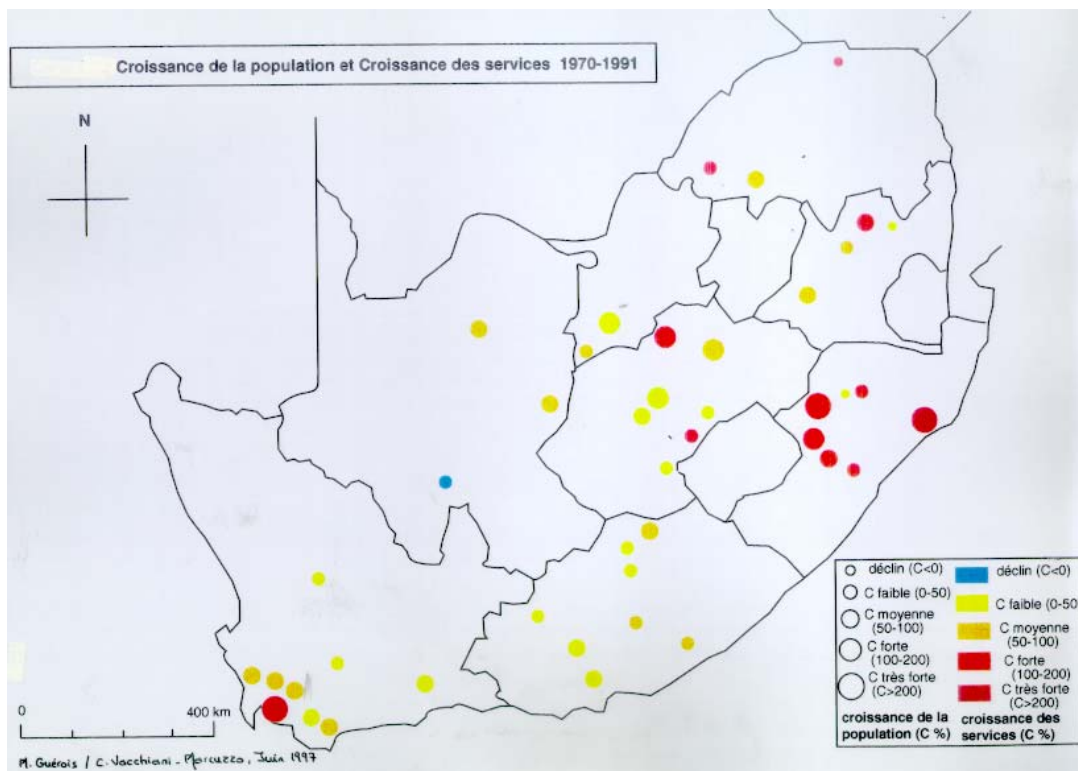
la définition des fonctions centrales, cette nouvelle fonction administrative concerne pour l’essentiel les villes de la 1^{ère} catégorie (8 sur 9). Les villes qui ont reçu ce statut ont connu corrélativement une croissance moyenne ou forte de leur population et de leurs fonctions de services. Dans 70% des cas, ce statut plus élevé concerne le niveau supérieur de la hiérarchie préalablement établie (dans les 10 premières villes du classement). On peut affirmer que l’attribution de ces statuts est venue entériner ou renforcer des lieux reconnus pour leurs fonctions centrales et leur influence sur leur environnement proche, c’est-à-dire des lieux « rentables ».

2 – Vers une étude prospective : où prévoir un développement futur ?

En procédant au croisement des résultats de ce classement avec les situations de sous-équipement et de suréquipement relatifs des villes, leur situation par rapport aux plus grandes villes et aux axes majeurs de circulation, ce qu’on sait de leur profil d’activité et de leur place dans l’organisation administrative, nous pouvons voir se dessiner d’une part certaines conséquences probables sur leur potentiel de développement, d’autre part certaines logiques d’explication sur l’importance de certains critères dans l’évolution des niveaux d’équipement des villes. Cela nous permet de vérifier éventuellement les hypothèses émises au début de l’étude. Notons que celles-ci ont été avancées avec prudence car nous n’avons pas ici de données précises sur le profil économique des villes et le dynamisme de leurs activités de production.

Nous pouvons supposer que les villes les plus aptes à devenir des points d’appui du développement sont d’abord celles dont la croissance conjointe de la population et des services a été élevée, c’est-à-dire celles dont les deux croissances ont été supérieures à la moyenne (quart inférieur droit du tableau). Ces villes peuvent être réparties en plusieurs catégories :

Carte 2.



“Rencontres de l’innovation territoriale”

- Les trois premières villes de la hiérarchie, Empangeni/Richard’s Bay, Ladysmith et Somerset West, caractérisées par les plus forts dynamismes démographiques et fonctionnels, également villes les plus importantes par leur taille en 1991, se détachent de l’ensemble et apparaissent comme les meilleurs relais potentiels du développement. Notons que l’évolution positive de Richard’s Bay et Ladysmith est renforcée par leur rôle de chef-lieu de région. Il est aussi intéressant de remarquer que ces villes sont pressenties aujourd’hui pour occuper un autre statut dans les nouvelles délimitations territoriales, celui de « chef-lieu » des nouveaux districts. Cette évolution administrative actuelle, encore en discussion et non officialisée, vérifierait une des hypothèses énoncées au préalable.

La position de Somerset West est renforcée par le sur-équipement relatif qui la caractérise à la fois en 1970 et en 1991, et par la sureprésentation des services d’ordre supérieur en 1991. Une des explications de ce dynamisme tient sans doute à sa situation géographique, à quelque 40 km vers Stellenbosch de l’agglomération du Cap, dans son aire métropolitaine, et à l’installation de nombreuses activités de pointe qui sont peut-être à l’origine d’un effet de technopole. Ce résultat tend à vérifier une de nos hypothèse de départ concernant le rôle de la distance à une aire urbaine d’importance. En effet, la proximité d’une métropole, la localisation dans l’aire d’influence d’une très grande ville semblent synonymes de dynamisme et de renforcement du rôle de place centrale.

Ladysmith semble la moins bien placée des trois, si l’on tient compte du sous-équipement relatif qui la caractérisait en 1991. Ce déséquilibre (toujours relatif, la situation de Ladysmith étant évaluée en fonction de celle des autres villes de l’échantillon) traduit peut-être avant tout l’expansion rapide de ses deux townships de Steadville et surtout Ezakheni entre 1970 et 1991.

- les autres villes de la catégorie présentent des profils assez diversifiés : nous retrouvons aussi bien des villes touristiques (Aliwal North) que des centres administratifs desservant des régions agricoles (Nylstroom, Lydenburg), des villes situées à proximité de métropoles Barkly West, à une vingtaine de kilomètres de Kimberley, Malmesbury et Wellington, très proches du Cap, ou relativement isolées (Kuruman). Notons aussi que Lydenburg, Messina, ou encore Thabazimbi, présentent un profil intéressant dans la mesure où la croissance des services a été plus forte que la croissance démographique. Cette évolution caractérise certainement ici un phénomène de rattrapage par rapport à une situation antérieure de sous-équipement.

Par ailleurs, une autre de nos hypothèses semble vérifiée. L’éloignement par rapport à une aire métropolitaine peut accentuer le rayonnement d’une ville sur les zones rurales et les villages environnants (exemple de Kuruman).

Le cas de Worcester doit être présenté à part : bien qu’étant la troisième ville la plus peuplée de l’échantillon en 1991, important centre de services desservant la région céréalière de la vallée de la Breede au nord du Cap présente, contrairement à Somerset West, Ladysmith et Empangeni, des dynamiques de croissance moyennes, dont est témoin le déclassement de la ville de la tête de la hiérarchie. Cette évolution nous amène à faire ici l’hypothèse selon laquelle la proximité relative de la métropole du Cap bloquerait l’évolution vers un niveau supérieur.

Le lien entre les fonctions centrales liées aux services et la fonction administrative semble ici plus ténu. En effet, le titre de chef-lieu de région, donné à la fin des années 1980, concerne Nylstroom, Kuruman et Worcester. L’évolution plus récente de leur statut au titre de chef-lieu de nouveau district révèle le maintien de leur importance au sein d’un espace relativement rural et/ou vide dans le cas de Nylstroom et de Kuruman.

- Les villes présentant le plus grand risque de déclin ou montrant une certaine déficience de l’équipement en services sont soit les villes appartenant aux catégories des croissances négatives ou faibles (Glencoe, Graff-Reinet, Carnavon entre autres), soit les villes de la deuxième catégorie, a fortiori celles pour lesquelles on a fait l’hypothèse d’un sous-équipement relatif (Somerset East, caractérisée de plus en 1991 par une sous-représentation des services de niveau supérieur, Theunissen). Certaines se caractérisent par une situation d’enclavement ou d’isolement, comme Burgersdorp nichée dans la vallée aride du Karoo, Graaf-Reinet, ou Schweizer-Reneke, déclassée en 1991 dans le niveau le plus bas de la hiérarchie fonctionnelle mais on relève aussi un cas de ville

situées à une position de carrefour. Par ailleurs, on sait que la situation économique de Calvinia, spécialisée dans l’élevage ovin, a été affectée par l’effondrement du cours de la laine.

La carte 2 fait par ailleurs apparaître la pertinence d’une certaine logique régionale, perceptible à petite échelle. On remarque en effet qu’il existe sur le territoire une répartition contrastée des potentiels de développement: celle-ci oppose globalement la moitié occidentale, en particulier l’intérieur des provinces du Cap, caractérisée par une dynamique peu porteuse, aux régions de l’est (Natal) et du nord (Transvaal) du pays, caractérisées par une dynamique favorable au développement. Ce contraste est beaucoup plus marqué pour l’évolution des niveaux d’équipement que pour celle de la croissance démographique.

Par ailleurs, il est quelque peu surprenant de constater que les activités touristiques, habituellement considérées comme l’un des atouts les plus déterminants pour la valorisation des villes petites et moyennes, jouent assez peu dans la hiérarchie des villes de l’échantillon : si Aliwal North affiche des taux de croissance moyens, la majorité des autres villes touristiques, Somerset East, Oudtshoorn et Graff-Reinet se répartissent soit dans la catégorie des faibles croissances, soit dans celle qui associe une croissance moyenne de la population à une faible augmentation du volume de services. Parallèlement, l’augmentation relativement faible du nombre de services touristiques entre 1970 et 1991 a montré que ceux-ci ne bénéficiaient pas d’une dynamique de croissance particulière : peut-être s’agit-il là d’un potentiel qui demande encore à être développé et exploité.

Enfin, en ce qui concerne la correspondance des évolutions entre le statut administratif des villes et les niveaux de services, il semble se dessiner une tendance majeure d’ajustement réciproque. Les fonctions centrales déterminées par les services et par le statut administratif évoluent selon une dynamique interactive, si l’on fait abstraction de quelques cas particuliers. En effet, ce sont les villes petites et moyennes, dotées d’un statut de chef-lieu de région à la fin des années 1980 et pressenties comme « chef-lieu » de nouveau district récemment, qui connaissent une forte croissance démographique et fonctionnelle. Le statut administratif renforce dans ces cas-là la forte centralité déjà établie des villes. Cependant, quelques exceptions montrent que le statut administratif n’a parfois aucun lien avec le niveau économique ou la taille. Il s’agit peut-être ici d’une action volontaire de maintenir un certain statut pour des villes petites et moyennes localisées dans un environnement rural.

Conclusion

Evaluer les possibilités de développement ou les risques de déclin des villes petites et moyennes à partir de leur niveau d’équipement en services en 1991 suppose donc au préalable que l’on ait fait l’analyse rétrospective de leur évolution depuis 1970 et mieux, à l’aide des classifications de Davies, depuis 1960. Les potentialités de chaque ville en 1991 sont en effet en priorité déterminées par leur trajectoire passée, leur parcours administratif, leurs fonctions d’encadrement, leur identité fonctionnelle et les tendances lourdes de leur croissance. Même si des phénomènes conjoncturels peuvent infléchir le cours de leur évolution, celle-ci est avant tout guidée par de fortes logiques spatiales, économiques, sociales produisant une permanence relative des profils de chaque ville, une stabilité et une tendance au renforcement de leur rôle de place centrale dans leur environnement immédiat pour certaines ou au contraire de déclin relatif et de perte d’influence pour d’autres. La représentativité de notre échantillon étant relativement correcte, il nous est possible d’avancer que les conclusions émises pour les villes de l’échantillon peuvent être extrapolées à l’ensemble des villes petites et moyennes, situées dans des conditions comparables et bénéficiant des mêmes caractéristiques.

Bibliographie

Ouvrages sur les thématiques abordées :

- **Berry B.J.L.**, 1961, « City size distribution and economic development », *Economic Development and Cultural Change*, 9, p. 573-587.
- **Berry B.J.L.**, 1967, *Geography of Market Centers and Retail Distribution*, New York, Trad. Française par B. Marchand, Paris, A. Colin, Collection U, 1973, 254 p.
- **Braudel F.**, 1979, *Civilisation matérielle, Economie et capitalisme*, Paris, A. Colin.
- **Cattan N., Pumain D., Rozenblat C., Saint-Julien Th.**, 1994, *Le système des villes européennes*, Paris, Anthropos, 201 p.
- **Christaller W.**, 1933, *Die zentralen Orte in Süddeutschland*, Jena, G. Fischer.
- **Guérin-Pace F.**, 1993, *Deux siècles de croissance urbaine, la population des villes françaises de 1831 à 1990*, Paris, Anthropos, 205 p.
- **Isard W.**, 1956, *Location and Space Economy*, Cambridge Mass., MIT Press, 350 p.
- **Manzagol C.**, 1995, « La localisation des activités spécifiques », in **Bailly A., Ferras R., Pumain D.** (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, p. 471-496.
- **Moriconi-Ebrard F.**, 1993, *L'urbanisation du monde depuis 1950*, Paris, Anthropos, 372 p.
- **Moriconi-Ebrard F.**, 1994, *Geopolis, Pour comparer les villes du monde*, Paris, Anthropos, 246 p.
- **Moriconi-Ebrard F.**, 1998, « La loi de la métropolisation, un modèle pour la croissance des systèmes urbains », *Revue de géographie de Lyon*, volume 73, 1, p. 55-70.
- **Pred A.R.**, 1973, « Systems of cities and information flows », *Lund Studies in Geography*, Ser B, 38, p. 1-82.
- **Pred A.R.**, 1974, « Diffusion, organizationnal spatial structure, and city-system development », *Economic Geography*, 3, p. 252-268.
- **Pred A.R.**, 1977, *City-Systems in advanced economies*, London, Hutchinson University, 256 p.
- **Pumain D., Saint-Julien Th.**, 1978, *Les dimensions du changement urbain, Evolution des structures socio-économiques du système urbain français de 1954 à 1975*, Paris, Mémoires et documents du CNRS, 203 p.
- **Pumain D.**, 1982, *La dynamique des villes*, Paris, Economica, 231 p.
- **Pumain D.**, 1994, « Villes et agglomérations urbaines » in **Bailly A., Ferras R., Pumain D.** (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, p. 110-124.
- **Pumain D.**, 1995, « Les systèmes de villes », in **Bailly A., Ferras R., Pumain D.** (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, p. 623-641.
- **Pumain D.**, 1997, « Pour une théorie évolutive des villes », *L'Espace Géographique*, 2, p.119-134.
- **Pumain D., Moriconi-Ebrard F.**, 1997, « City size distribution and metropolisation », *GeoJournal*, vol. 43, 4.

Ouvrages sur l’Afrique du Sud :

- « Afrique du Sud. La nouvelle donne. », *Politique Africaine*, 1992.
- **Antheaume B.**, 2000, « Le dernier recensement général de la population en Afrique du Sud », *L’Espace géographique*, n°1, p. 51-52.
- **Beavon K.S.O.**, 1992, « The post-apartheid city : hopes, possibilities and harsh realities », in DM. Smith, *The apartheid city and beyond : urbanisation and social change in South Africa*, London, Routledge.
- **Board C., Davies, R.J. and Fair, T.J.D.**, 1970, « The structure of the South African Space-Economy : an integrated approach », *Regional Studies*, 4. p. 367-392.
- **Christopher A.J.**, 1994, *The Atlas of Apartheid*, Routledge, London.
- **Cilliers S.P., Groenewald C.J.**, 1982, *Urban Growth in South Africa 1936-2000, A demographic review*, Research Unit for Sociology of development, University of Stellenbosch.
- **Davies R.J.**, 1967, « The South African Urban hierarchy », *South African Geographical Journal*, 49.
- **Davies R.J.**, 1972, *The Urban Geography of South Africa*, Institute for Social Research, University of Natal, Durban.
- **Davies R.J., Cook G.P.C.**, 1968, « Reappraisal of the South African urban hierarchy », *South African Geographical Journal*, 50. p. 116 - 132.
- **Davies R.J., Dewar N.**, 1994, *The hierarchical rank of urban places in former TBVC state in comparison with urban places in the former White Controlled South Africa*, Government of South Africa, Department of Health, Pretoria.
- **DBSA**, 1989, « Report of the panel of experts on the evaluation of the regional industrial development programme as an element of the regional development policy in Southern Africa », *Development Bank of Southern Africa*, Halfway House.
- **Dewar D.**, 1992, « Urbanization and the South African city, a manifesto for change », in DM. Smith, *The apartheid city and beyond : urbanisation and social change in South Africa*, London, Routledge.
- **Dewar D., Todes A., Watson V.**, 1986, « Industrialization policy in South Africa : rhetoric and practice », *Urban Studies*, 23. p. 363 - 376.
- **Dutoit M., Onesta P.A.**, 1971, « A note on central place theory and its possible use in regional planning in South Africa », *Journal for Geography*, 3, 9, p. 893-895.
- **Fair T.J.D.**, 1965, « The core-periphery Concept and Population Growth in South Africa, 1911-1960 », *South African Geographical Journal*, 47, p. 59-71.
- **Fair, T.J.D.**, 1976, « Polarisation, dispersion and decentralization in the South African space-economy », *South African Geographical Journal*, 58, (1).
- **Gervais-Lambony Ph.**, 1996, « Les villes d’Afrique du Sud : gestion de l’héritage et recomposition de l’espace », *Hérodote*, La nouvelle Afrique du Sud, n° 82-83.
- **Gervais-Lambony Ph.**, 1997, *L’Afrique du Sud et les Etats voisins*, Paris, A.Colin, 244 p.
- **Gervais-Lambony Ph.**, 1998, « L’Afrique du Sud recomposée », *Géographies et Cultures*, n°28, L’Harmattan.
- **Gervais-Lambony Ph.**, 1998, *La nouvelle Afrique du Sud*, Documentation Française.

“Rencontres de l’innovation territoriale”

- **Gervais-Lambony Ph., Jaglin S., Mabin A. (dir.)**, 1999, *La question urbaine en Afrique australe, Perspectives de recherche*, Johannesburg, Paris, IFAS-Karthala, 332 p.
- **Geyer, H.S.**, 1989, « Industrial development policy in South Africa : the past, present and future », *World Development*, 17, (3).
- **Guérois M., Vacchiani-Marcuzzo C.**, 1997, *Evolution de la place et du rôle des villes petites et moyennes dans le système urbain sud-africain, 1911-1991*, Mémoire de Maîtrise , Paris I, 185 p.
- **Hardoy J.E., Satterthwaite D.** 1988. Small and intermediate urban centres in the Third World, *Third World Planning Review*, volume 10, n°1.
- **Houssay-Holzschuch M.**, 1995 , *Mythologies territoriales en Afrique du Sud*. Paris, CNRS Editions.
- **Human Rights Commission.**, 1992, *The Two South Africas, A people's geography*.
- **Lemon A., Cook G.P.**, 1994, « South Africa » in JD. Tarver (dir.), *Urbanization in Africa, a handbook*, London, Greenwood Press, p. 315-341.
- **Okafor F.C.**1985. The functional role of medium-size towns in regional development : the case of south-eastern Nigeria, *Third Planning Review*, 7 (2).
- **Parnell S.**, 1997, « South African Cities : Perspectives from the Ivory Tower of Urban Studies », *Urban Studies*, vol. 34, p. 891-906.
- **Rogerson C.M.**, 1989, « Rethinking National Urban Policies : Lessons from South Africa », *South African Geographical Journal*, 71, p. 134-141.
- **Rondinelli D.A.** 1983. Dynamics of growth of secondary cities in developing countries, *The Geographical Review*, volume 73, n° 1.
- **Salazar P.J.**, 1989, *L'intrigue raciale, Essai de critique anthropologique : l'Afrique du Sud*, Paris, Méridiens Klincksieck.
- **Simkins C.E.W.**, 1983, *Four essays on the past, present and possible future of the distribution of the black population of South Africa*, Southern Africa Labour and Development Research Unit.
- **Simkins C.E.W.**, 1986, « Patterns of Urbanisation in South Africa : Past, Present and Possible Future », *Economics Learning Resource*, n° 7, University of Cape Town.
- **Tomlinson R.** 1993. From regional planning to local development planning, *Development Southern Africa*, 10, (2).
- **Urban Foundation Research.** 1994. *Outside the Metropolis : The Future of South Africa's Secondary Cities*, Johannesburg.
- **Van der Merwe I.J., van der Merwe J.H., de Necker P.H.**, 1991, « A spatial and socio-economic profile of urbanization in South Africa », *Africa Insight*, 21, p. 97-106.
- **Western J.**, 1996, *Outcast Cape Town*, Univ. of California Press, Berkeley, 1^{ère} édition 1981.